

République Islamique De Mauritanie

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

----- CMAP -----

**TdR**

---

**Analyse des politiques de stabilisation  
des prix alimentaires en Mauritanie**

---

Nouakchott, Mars 2014.

**TdRs**  
**Pour une mission de consultation**

**I. Contexte et justification**

L'instabilité des prix internationaux s'est accrue au cours des dernières années et pourrait encore s'accroître du fait du changement climatique, de la réduction des stocks mondiaux de céréales, du développement des biocarburants et de la financiarisation croissante des marchés à terme agricoles...

L'envolée récente des prix des denrées alimentaires a suscité de vives inquiétudes par rapport à la situation alimentaire et nutritionnelle des pauvres dans les pays en développement dont la Mauritanie, dont plus de 630 000 habitants sont menacés d'insécurité alimentaire cette année.

La volatilité des prix est un problème à multiples facettes, dont les causes, conjuguées entre elles, ont des conséquences désastreuses pour les populations les plus vulnérables. La hausse des prix des denrées alimentaires a conduit à une réévaluation des politiques et des programmes alimentaires et agricoles qui étaient menés de par le monde par les gouvernements, les organismes donateurs et les institutions internationales.

Malgré la libéralisation du commerce, certains pays continuent de protéger certaines filières stratégiques (blé, riz, lait) à travers des mesures d'administration des prix, de régulation des marchés et d'incitations à la production. Ces mesures ont été particulièrement renforcées en période de crise alimentaire.

Ainsi, face à la flambée des prix, les pays ont mis en œuvre un ensemble de mesures et d'actions économiques et sociales joignant des actions temporaires d'urgence (mesures conjoncturelles) et des interventions stratégiques de plus long terme (mesures structurelles). Les subventions et les mesures de contrôle des prix des produits de base ont été largement utilisées pour réduire la transmission des hausses de prix aux consommateurs.

Les principales mesures adoptées pour assurer une offre suffisante et abordable sur les marchés intérieurs ont porté sur la réduction ou la suspension des taxes et droits de douane à l'importation des céréales largement consommées, l'introduction de taxes à l'exportation, des exonérations fiscales et la suppression de la TVA sur les intrants de produits alimentaires, ainsi que la constitution de stocks de réserve (Banque de céréales).

Sur le plan social, certains pays ont accordé des augmentations de salaires aux fonctionnaires et utilisé des stocks de sécurité pour certains produits de base. Des programmes d'aides directs comme les distributions d'aliments de base ou les transferts directs en espèces visant à garantir aux populations les plus vulnérables un revenu minimum ont été mis en place dans certains pays et la promotion des activités génératrices de revenu (AGR).

La Mauritanie a été particulièrement vulnérable à la flambée des prix mondiaux des produits de base compte tenu de sa forte dépendance aux importations alimentaires. Depuis 2008, le gouvernement mauritanien a pris des mesures face à l'envolée des prix alimentaires. Ces mesures visaient à la fois à tempérer l'augmentation des prix à la consommation et à promouvoir les productions locales. Il a mis en place des programmes

d'intervention d'urgence pour faire face aux déficits alimentaires récurrents et soutenir les populations les plus vulnérables. Trois programmes se sont succédé :

- Le Programme Spécial d'Intervention (Avril- septembre 2008) ;
- Le programme global solidarité (2011) ;
- Le Programme d'intervention « Emel 2012».

Si la stabilité des prix est directement influencée par la spéculation sur les marchés internationaux, d'autres variables l'influencent également telles que la disponibilité de stocks et la possibilité de protéger le marché intérieur par la fixation de barrières à l'importation et à l'exportation. Entre les politiques permettant de s'attaquer directement à la spéculation et celles permettant de limiter la fluctuation des prix, une réelle articulation est nécessaire.

La présente l'étude conduite par le **CMAF**, a pour objet d'analyser des politiques et des programmes alimentaires et agricoles qui étaient menés en Mauritanie pour lutter contre la flambée des prix alimentaires.

## **II. Objectif de la consultation**

L'objectif de cette étude est d'analyser les politiques de stabilisation des prix et les mécanismes de subventions aux denrées alimentaires pour orienter la mise en place de filets de sécurité sociale mieux ciblés et financièrement viable. Elle vise à mettre en avant les différents facteurs contribuant à la volatilité des prix, à analyser les réponses à court terme et les actions stratégiques de long terme.

## **III. Prestations demandées**

Les tâches à réaliser par le consultant consisteront à :

- ✓ Diagnostiquer les causes de la flambée et la volatilité des prix des denrées alimentaires;
- ✓ Analyser les défis de la hausse des prix alimentaires ;
- ✓ Identifier et analyser les mesures à court terme et actions stratégiques de long terme (SNPS, SDSR et SNSA) pour faire face aux causes et conséquences de la volatilité des prix alimentaires.
- ✓ Proposer des actions stratégiques et des recommandations opérationnelles afin d'améliorer la stabilité des prix alimentaires en Mauritanie.

Ces éléments ne sont pas exhaustifs, le consultant étant appelé à exploiter sa propre expérience professionnelle afin de passer en revue tous les aspects pertinents relatifs à l'étude.

## **IV. Résultats attendus**

Les résultats escomptés sont :

- Les causes exogènes et endogènes de l'instabilité des prix alimentaires sont analysées ;

- Des mesures de stabilisation adaptée à chacune des causes d'instabilité sont identifiées ;
- Des recommandations permettant de réduire les effets néfastes de la hausse des prix sur la population vulnérable sont proposées ;
- Des actions stratégiques pour améliorer la stabilité des prix et la sécurité alimentaire sont formulées.

## **V. Profil du consultant**

**Un consultant national sénior**, titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, au moins Bac+5, en économie ou discipline assimilée, doté d'une très bonne expérience et une connaissance assez approfondie dans les différents champs concernés par l'étude et en relation étroite avec l'économie du pays.

## **VI. Durée et déroulement de la mission**

La durée de la mission est de trente **(30)** jours ouvrables. Le consultant présentera une note méthodologique une semaine après le lancement de l'étude. Cette note établira une ébauche du plan de l'étude.

Le consultant devra envoyer au CMAP un rapport provisoire, version physique et électronique format *Word*, au plus tard quatre semaines, après le démarrage des prestations.

Il enverra également un rapport définitif, version physique et électronique format *Word*, une semaine, au plus tard, après la notification par le CMAP des remarques et commentaires sur la version provisoire du rapport. Le consultant assistera au focus groupe de validation de l'étude.

Le consultant travaillera sous l'égide du CMAP avec lequel il définira un chronogramme de réalisation des activités. Il devra respecter le calendrier convenu.